

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

EREA ST AUBIN LE CLOUD

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021/2022

Numéro de séance : 7

Date de convocation : 25/08/2022

Présidence de : Mme CHARDAVOINE

Quorum : 13

Nombre des présents : 15

Nombre d'absents excusés : 3

Annexes :

Signatures

La Présidente



La Secrétaire de séance

A blue ink signature consisting of several overlapping loops.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du mardi 30 Aout 2022 à 13h30

	Nom et prénom		EMARGEMENT
	T	S	
Membres de l'administration	CHARDAVOINE Laetitia		_____
	DELSAUX Virginie		_____
	GATARD Isabelle		_____
	STEPHANY Léa		_____
	T	S	
Elus Conseil Régional	M. RIOU Guillaume	x	
	M. DUFORESTEL Pascal		x
Elus Commune-siège (ou regroupement)	M. BOUCHER Hervé-Loïc	x	
	M. CHAPOT Philippe		
	M. SORIN Thierry		x
Elus CC Parthenay Gâtine	Mme LARGEAU Sandrine	x	
	M. MARTIN alexandre		x
Personnes qualifiées	Mme SAVARIT Stéphanie		excusée
Personnels Atoss	M. NICOLE Dominique	x	
	Mme VERGNAULT Céline	x	
	Mme GAYCHET Virginie		x
	Mme CHEVALIER Delphine		x
Personnels sociaux et de santé	Mme NEVEUX Nadia	x	
	Mme CLERE Ludivine	x	
PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION	Mme BARBIN Virginie	x	
	Mme LAGIENKA Lucia	x	
	M. PARTHENAY Paul	x	
	M. BOUVET EPINAT Olivier	x	
	Mme DE VOLDER Déborah		x
	Mme BENCINI Fabienne		x
	M. SEIGNON Aurèle		x
	Mme ABRAND Marion		x
PARENTS	Mme CHEVALIER Ingrid	x	
	Mme TCHERNOFF Agnes	x	
	M. RICHARD Thierry	x	
	Mme CHAIGNEAU Aurélie	x	
	Mme BARON Sylvie	x	
	M. PALARDIS J-Philippe		x
	Mme ANDEOL Valérie		x
ELEVES	BARREAUD Killyan	x	
	DUPOTY - ANDEOL Axelle	x	
	DELOLME Erwan	x	
	CHAIGNEAU Logan		x
	PLUQUET Ombeline		x
	BRIAND Léo		x

Paul Barbin

2

Début de séance : 13h36

Présidé par Mme CHARDAVOINE

Quorum atteint : 15

Secrétariat : Mme LAGIENKA Lucie

RUBRIQUE I. PREAMBULE

1. Approbation du PV du CA du 28 juin 2022 (pour vote)

1.1 Vote

Exprimés : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

2. Présentation de l'ordre du jour

Arrivée Mme Baron 13h38

16 votants

RUBRIQUE II. VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1. Utilisation du portable par les collégiens (pour vote)

Présentation de la situation actuelle et des problématiques engendrées.

Exposition réflexion équipe : appui sur le code de l'éducation.

Proposition pour cette nouvelle année : interdiction aux collégiens à l'internat comme c'est déjà le cas dans la journée.

Possibilité d'acquiescer le droit d'utilisation si respect des règles et montre autonomie dans posture attendue ?

Les professeurs font un résumé du débat et des interrogations et avis lors de la réunion plénière du matin.

Rappel usage année scolaire précédente.

M. le maire : comprend que c'est une question difficile, comprend solution proposée mais ne la trouve pas optimale, soit respect loi (règlement intérieur).

Mme Baron (parent) : difficulté de gérer téléphone de sa fille ado, trouve que c'est une privation en plus, contre cette interdiction pour des raisons d'équité.

Ombeline Pluquet (élève) : ne sais pas trop

Question de Mme Neveux : « ça aurait été compliqué pour toi de te priver de téléphone ? »

Difficulté à se prononcer, trouve qu'elle ne l'utilisait que peu de temps et pour appeler ses parents

M. Bouvet : procéder dans cet ordre sera peut-être un moyen de travailler sur l'éducation aux écrans

M. le maire : Est-ce que ce sera applicable ?

Vote : modification règlement intérieur : interdiction utilisation téléphone portable pour les collégiens à l'internat (s'aligner sur la loi nationale), n'exclut pas une utilisation pédagogique en présence d'un adulte

1.1 Vote

Exprimés : 16 Pour : 11 Contre : 2 Abstention : 3

1.2 Numéro d'acte généré : 86

Modification du règlement intérieur est actée, envoi courrier aux familles + passage dans les classes par la Direction pour informer et expliciter.

Clôture de la séance : 14h06